
Consignes de soutenance

Cinquième année (3^{ème} année du contrat)

1. Consignes

- Les soutenances auront lieu du **2 au 6 septembre 2024** à Orsay (bât 620).
- La soutenance, étant officielle, les apprenti.e.s doivent venir habillé.e.s comme pour un entretien.
- Cette soutenance clôt la formation de l'apprenti.e, elle doit faire un rappel des missions accomplies durant les trois années dans le but de montrer au jury la progression des compétences que l'apprenti.e a mises en œuvre.
- Une attention particulière doit être portée sur le retour et la réflexion personnels qui devront être particulièrement approfondis
- **Déroulement** : La soutenance comprend 30 min d'exposé et 10 min de réponses aux questions du jury qui peuvent porter sur l'exposé et le contenu du rapport.
- **Evaluation** : La soutenance est notée sur 20 (cf. grille d'évaluation). La note est attribuée par le jury de soutenance. Elle prend en compte la qualité de l'expression, l'efficacité de la communication, l'implication, l'organisation du propos, et la qualité de la démonstration.
- **Composition du jury** : le jury comprend le.la président.e du jury (extérieur.e à l'école), le.la maître.sse d'apprentissage, le.la tuteur .rice académique ainsi que d'autres enseignant.e.s de la spécialité.

2. Contenu

La soutenance reprend de manière synthétique les éléments du rapport. La liste ci-dessous est indicative des différents points à aborder. Leur organisation est laissée à l'appréciation de l'apprenti.e :

- Présentation de l'entreprise et de son contexte socio-économique. Présentation de l'apprenti.e et de la place qu'il.elle occupe dans l'entreprise.
 - Présentation du contexte de la mission, son cahier des charges, sa planification et son développement.
 - Bilan de la mission : avancement, résultat atteint, gestion de projet, méthodologie de travail, choix techniques retenus, spécificités de l'activité pratiquée.
 - Identification approfondie des composantes métiers, compétences techniques et professionnelles, réflexion sur la fonction d'ingénieur via les missions réalisées.
 - Trois ans d'apprentissage : évolution de technicien.ne supérieur.e à ingénieur.e au travers des missions confiées à l'apprenti.e, évolution personnelle et professionnelle.
 - Conclusion de ces trois ans, bilan de la formation par apprentissage, futur immédiat et perspectives.
-